



## **L'industrie canadienne des produits du bois apporte son soutien aux considérations sur les changements climatiques dans le cadre du plan d'infrastructure pour l'Ontario**

*Le Conseil canadien du bois soutient l'annonce faite par le Ministère de l'infrastructure*

**OTTAWA, le 30 novembre 2017** – Le Conseil canadien du bois (CCB) a applaudi l'annonce faite hier par le Ministère de l'Infrastructure concernant un plan d'infrastructure à long terme, axé sur le développement de l'Ontario, qui comprend des considérations sur les changements climatiques. Cette annonce est en adéquation avec le Défi « 30 en 30 » des changements climatiques du secteur des produits forestiers – un engagement du secteur du bois visant à aider le Canada à éliminer 30 mégatonnes (MT) de CO<sub>2</sub> d'ici l'année 2030. Lancé l'an dernier, le défi que représentent les changements climatiques symbolise la contribution continue du secteur canadien des produits du bois et son engagement à adopter une économie sobre en carbone et à assurer un avenir durable.

« Les considérations sur les changements climatiques, qui font partie de l'annonce du ministère de l'infrastructure, sont encourageantes pour l'industrie des produits du bois de l'Ontario », déclare Étienne Lalonde, vice-président du développement des marchés, Conseil canadien du bois. « Les produits du bois renouvelables, provenant des forêts canadiennes gérées de manière durable, aident les parties intéressées du secteur de la construction à atteindre un équilibre entre la fonctionnalité et les objectifs de coûts, avec comme valeur ajoutée une diminution des répercussions environnementales sur l'environnement bâti.

L'industrie des produits forestiers canadienne et de l'Ontario affiche un excellent palmarès concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et se conforme à des règlements de gestion des forêts qui comptent parmi les plus stricts au monde. Ceux qui vivent et travaillent dans des bâtiments en bois peuvent être assurés que les équipes de la conception et de la construction ont fait un choix environnemental responsable en choisissant les produits du bois canadiens.

« Lorsqu'il est question de l'évaluation du cycle de vie des matériaux de construction, le bois donne d'excellents résultats », explique Marianne Bérubé, directrice administrative du programme Ontario Wood WORKS!. « L'approche du ministère qui porte sur l'évaluation du cycle de vie par phases pour ce qui est des projets importants en matière d'infrastructure aide à assurer la durabilité de notre environnement bâti. Nous applaudissons cet investissement stratégique pour l'avenir de l'Ontario. »

Pour en savoir plus au sujet de l'engagement du Conseil canadien du bois envers les changements climatiques, veuillez vous rendre à l'adresse [www.cwc.ca](http://www.cwc.ca).

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Natalie Tarini

Gestionnaire principale des communications

[ntarini@cwc.ca](mailto:ntarini@cwc.ca)

613 747-5544, poste 225